



Succession à organiser pour protéger des héritiers handicapés

Par **ALAZARD Sophie**, le **29/06/2018** à **18:14**

Une femme de 80 ans, veuve, disposant d'un patrimoine conséquent, a une fille unique handicapée (et peu apte à s'occuper seule de sa vie courante). Celle-ci à 2 enfants sans situation professionnelle, le fils étant aussi reconnu handicapé. La dame entretient plus ou moins ce petit monde mais une fois disparue, il est à craindre que ses petits enfants détournent les biens de leur mère et la laisse sans ressources. Comment organiser les choses ? Comme faire au moins en sorte que la fille handicapée bénéficie d'une fin de vie correcte ?

Pour le moment il n'y a aucune mesure de protection pour personne. La famille existe mais ne souhaite pas intervenir.

Merci de me donner des pistes de réflexion.